Image not found or type unknown

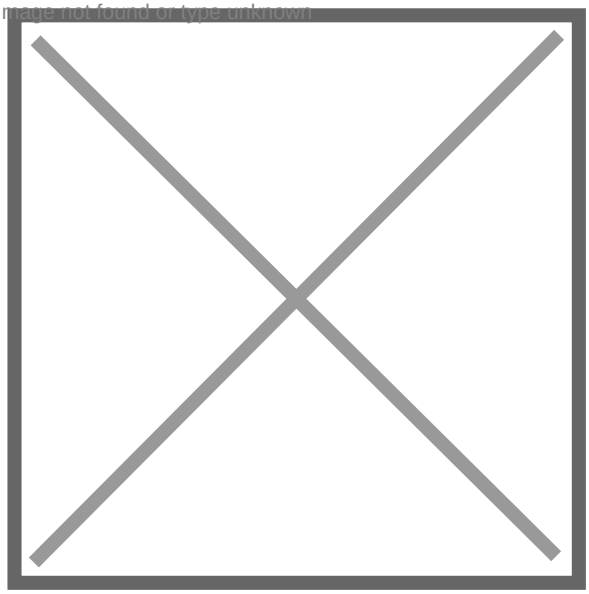

Je souhaite divorcé mais mon mari est introuvable!

Par **deborah**, le **07/04/2009** à **17:27**

Bonjour,

J'aurais aimer avoir des conseils car celà fait au moins deux ans que je souhaite divorcé mais le problème c'est que mon mari est introuvable!

La dernière fois que je l'ai vu il me disait qu'il partait voir son frere en italie pr quelque jour mais il n'est jamais revenu!

J'ai quand même refait ma vie,j'ai un petit garçon de 7 mois et un autre bébé en route!

Alors comment puis-je faire pour me liberer,je ne sait vraimentpas quoi faire!

merci d'avance.

Par **Upsilon**, le **07/04/2009** à **18:07**

Il vous est possible de demander le divorce pour altération définitive du lien conjugale. Contactez un avocat. En revanche, votre mari étant introuvable, je ne sais pas comment les choses pourront se dérouler !

Au pire des cas, demandez à votre avocat d'obtenir au moins du juge un jugement de

séparation de corps et de biens.

Cordialement,

Upsilon.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés